

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS KILOMETRIQUES*

Rencontre Nationale Festisol (RNA) 2024

*(limitée à 2 personnes par collectifs, dans la limite du budget disponible)

Rappel des critères de participation aux frais de transport :

- frais kilométriques plafonnés à 50 % d'un billet de train aller-retour aux dates de la RNA à la date de l'inscription
- la coordination nationale remboursera 50 % des frais pour un représentant par collectif (maximum 2 personnes par collectif)

NOM DE LA STRUCTURE :

NOM ET PRENOM DE LA PERSONNE PRESENTE AUX JOURNEES :

VIREMENT A L'ORDRE DE LA STRUCTURE :

(joindre un RIB)

ADRESSE POSTALE DE LA STRUCTURE :

Adresse de départ :

Adresse d'arrivée :

Kilométrage total (aller et retour) :

Puissance du véhicule :

<input type="checkbox"/> 3 CV et moins (0,529 € /km)	<input type="checkbox"/> 4 CV (0,606 € /km)	<input type="checkbox"/> 5 CV (0,636 € /km)	<input type="checkbox"/> 6 CV (0,665 € /km)	<input type="checkbox"/> 7 CV et plus (0,697 € /km)
---	--	--	--	--

⇒ Total des frais kilométriques pour la RNA :

Justificatifs à joindre :

- carte grise (idéalement au nom de la personne présente à la RNA)
- capture d'écran du prix du trajet aller-retour SNCF 2^{de} classe aux dates de la RNA
- capture d'écran du trajet aller-retour sur le site <https://www.viamichelin.fr/> indiquant les kilomètres.

Date :

Signature Partenaire :

Cette fiche est à renvoyer signée à l'adresse : animation@festivaldessolidarites.org

Partie remplie par le CRID

Montant total des frais pris en charge par le CRID à hauteur de :

Date :

Signature pour le CRID :